

VILLE D'AUXERRE

Direction quartiers, jeunesse, citoyenneté

Affaire suivie par William Bieniak 03 86 72 44 27

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER SAINTE-GENEVIEVE DU 20 JANVIER 2005

L'assemblée de quartier Sainte-Geneviève s'est réunie le 20 janvier 2005 à 20h00 à la maison de quartier.

PRESENTS :

Guy FEREZ	Maire d'Auxerre
Patrick RIGOLET	Maire adjoint en charge des quartiers et de la démocratie participative
Jacques HOJLO	Maire-adjoint chargé du logement, de la politique de la ville et du renouvellement urbain des quartiers, Président de l'OAH
Brigitte PICQ-DEBELLE	Elue en charge du quartier, Maire-adjointe chargée de l'aménagement et de l'urbanisme
Mélanie ANTIER	Elue en charge du quartier, Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse
Jean-Claude MULLER	Président du conseil de quartier
Moussa IDRISSI	Représentant à la commission des quartiers

Marc **ATZORI**, Karim **EL IDRISSI**, Ali **OUAALI**, Jean Claude **GABILLON** (membres du conseil de quartier) et environ 60 habitants du quartier.

Ordre du jour :

- 1/ Communication du Maire.
- 2/ Communication de Patrick Rigolet.
- 3/ Communication du Président du Conseil de quartier.
- 4/ Echanges avec les habitants.
- 5/ Election du conseil de quartier.

1/ Communication du Maire.

Sujet abordé : Les projets pour l'avenir du quartier

Points évoqués :

- Création d'une antenne de police de proximité
- Réouverture du Bar Sainte Geneviève
- Retrait des véhicules épaves signalés par le conseil de quartier
- Mise en place d'un numéro vert dans le cadre de la gestion urbaine de proximité.
- Fête du 75^{eme} anniversaire de l'Office Auxerrois de l'Habitat.
- Travaux de renouvellement urbain (place Corot, maison de quartier)

2/ Communication de Patrick Rigolet.

Sujet abordé : Bilan du dispositif de démocratie de proximité

Points évoqués :

Le bilan 2004 pour le dispositif de démocratie de proximité est très satisfaisant et montre que le dispositif est bien vivant

- plus de 100 réunions des conseils de quartier, chaque conseil se réunissant à peu près à un rythme mensuel
- 20 assemblées de quartier

- 4 réunions de la Commission des quartiers
- 2 000 personnes inscrites sur les listes du service pour recevoir les informations
- sur 2003 et 2004, plus de 200 000 Euros mis dans les projets des conseils de quartier
- en 2005, 140 000 Euros disponibles pour les projets (125 000 Euros en 2004)

Ce bilan n'est possible que grâce à l'engagement des conseillers de quartiers, qui sont – il faut le rappeler – entièrement bénévoles, et dont il faut noter la qualité des travaux en 2004.

Doit aussi être remercié le service Quartier Jeunesse Citoyenneté pour le suivi de l'ensemble du dispositif, ainsi que Monsieur le Maire, qui tient parfaitement ses engagements en présidant lui-même toutes les assemblées de quartier annuelles.

Enfin, il faut rappeler que les membres des conseils de quartier sont élus pour deux années et que trois d'entre eux doivent être réélus en fin d'assemblée.

3/ Communication du président du Conseil de quartier

Sujet abordé : Bilan du conseil de quartier .

Points évoqués : demande faite aux services de la Ville:

- Aménagement du terrain synthétique (allongement de la durée d'éclairage, rehaussement des butts, élévation du grillage...)
- Clôture de l'école Courbet.
- Véhicules épaves (mise en place d'un tableau de suivi de gestion des véhicules épaves sur le quartier avec la police nationale.)
- Taille des arbres avenue Ingres
- Illuminations de Noël
- Pose d'un abri bus (face à la Mosquée et rue G^{al} Weygand)
- Réaménagement du parc Ste Geneviève

Points évoqués : Projets de la ville pour lesquels le conseil de quartier a été informé et consulté :

- Mise en place du Projet « Agenda 21 »
- Aménagement du terrain synthétique
- Aménagement du parc Ste Geneviève
- Avant projet du plan de renouvellement urbain

Points évoqués : Contribution à l'animation du quartier :

- Le 12 juin, participation à la manifestation cyclotouriste « Franck Pineau »
- Journée nationale des quartiers du 2 octobre 2004 à Ste Geneviève
- Journée des conseils de quartiers du 3 octobre au camping de La Noue.

Points évoqués : Projets du conseil de quartier :

- Création d'un espace de jeux 2-5 ans au parc Ste Geneviève.
- Projet « la Propreté dans mon quartier »
- Mise en place d'une manifestation « la fête de rentrée à Ste Geneviève » pour septembre 2005

4/ Echange avec les habitants.

Points évoqués :

- présence de lumière extérieure au 57 rue Cézanne
- fuite à la borne à eau au 33 avenue Bourbey
- lumière parfois non éteinte la nuit au gymnase des Boussicats
- problème de stationnement abusif tours 14 et 22
- rattachement du Boulevard Mangin au quartier Sainte Geneviève

Sujet abordé : Violence dans les quartiers

Question : Qu'est-il fait en matière de lutte contre les violences dans les quartiers ?

Eléments de réponse :

Guy FERREZ : Pour assurer une Police de Proximité, un commissariat de quartier a été ouvert sur Sainte Geneviève.

Par ailleurs, la police nationale et la police municipale travaillent maintenant en coordination.

Les correspondants de nuit sont à votre écoute de 20 heures à 3 heures du matin. Le numéro d'appel est le 06 07 72 72 36.

Enfin, des rondes de policiers en civils sont faites régulièrement dans le quartier jours et nuits par des agents de la Brigade Anti-Criminalité (BAC).

Sujet abordé : renforcement du tissu commercial

Question : Y a-t-il un programme de renforcement du tissu commercial sur le quartier ?

Eléments de réponse :

Jacques Hojlo : Cela relève du projet de renouvellement urbain sur le quartier qui a pour objectif d'améliorer le cadre de qualité de vie

Guy FERREZ : Le plan de renouvellement urbain prévoit une place d'animation commerciale.

Sujet abordé : Agressions à la sortie des écoles

Questions : Que faire en cas d'agressions à la sortie des écoles ?

Eléments de réponse :

Guy FERREZ : Il faut contacter le poste de Police pour qu'il puisse apprécier la situation. Les agents de police nationale peuvent ensuite appliquer la loi ou sensibiliser les jeunes via l'établissement scolaire.

Sujet abordé : arbres rue Fragonard

Point évoqué : Un habitant souhaite connaître l'essence des arbres plantés rue Fragonard.

Sujet abordé : Etat de la place Corot

Point évoqué : Un habitant souligne l'état de saleté de la Place Corot (véhicules épaves, huiles de vidanges au sol, encombrants divers,...)

Eléments de réponse :

Guy FERREZ : Le réaménagement de la place Corot sera une priorité lors de la programmation des travaux prévus au renouvellement urbain

Sujet abordé : Entretien du parc locatif de l'Office Auxerrois de l'Habitat

Points évoqués :

- absence de lumière au 46 rue Cézane
- problème de nettoyage
- encombrants non retirés (meuble hall 17)
- absence de courant dans les escaliers
- changements trop fréquents des gardiens

Eléments de réponse :

Jacques HOJLO :

Jacques Hojlo rappelle que les réunions de locataires sont faites pour évoquer les problèmes liés à l'occupation des locaux OAH contrairement aux assemblées de quartier qui s'adresse à l'ensemble des habitants du quartier.

Elles permettent la rencontre des locataires avec les employés et responsable de l' Office.

Toutefois, pour répondre de manière globale, Jacques Hojlo rappelle que 20 personnes supplémentaires ont été engagées depuis 2001.

Il déplore une dégradation de certains comportements ayant une incidence sur la vie de l'ensemble de la communauté.

Cela renvoie donc au limite de l'action publique et de la responsabilité de l'individu.

5/ Election du conseil de quartier.

Candidats	Sont élus	
Marc ATZORI	élu	35 voix
Mohamed DAOUAH		1 voix.
Philippe DURAND		6 voix
Ismaël EI IDRISSI		12 voix
Françoise HARDY		2 voix
Robert LEULIEU		4 voix
Jean Claude MULLER	Elu	43 voix
Moussa IDRISSI	Elu	38 voix

L'assemblée est levée à 22 heures 00.

Guy FERREZ